



Seconde campagne de bourse de lycée 2023-24

publié le 20/09/2023 - mis à jour le 21/09/2023

Descriptif :

Lancement de la seconde campagne de bourse de lycée pour l'année scolaire 2023-24 jusqu'au 19 octobre 2023. Vous trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin (informations générales, simulateur de bourse, démarches à effectuer)

La seconde campagne de demande de bourses pour les lycéens est dès à présent ouverte jusqu'au 19 octobre 2023 inclus. L'élève peut bénéficier de cette aide à condition d'être scolarisé dans notre établissement et sous condition de ressources des responsables légaux. Cette aide a pour but de couvrir les frais liés à la scolarité de l'élève (restauration scolaire, achat de livres, etc).

Afin de vérifier votre éligibilité à la bourse de lycée, pour trouver le simulateur de bourses : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Pour tous les élèves ne bénéficiant pas de la bourse de lycée en 2022-23, vous pouvez faire votre demande de bourse en vous rendant à l'adresse suivante : <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts> . (connexion avec les codes Educonnect des parents). Vous aurez besoin de votre numéro fiscal figurant sur votre avis d'imposition.

Pour vous guider, un tutoriel ci-dessous est à votre disposition. Pour toute difficulté, le secrétariat pourra vous accompagner dans vos démarches dématérialisées.



Demande de bourse de lycée (Vidéo Youtube)

Pour les élèves qui bénéficiaient de la bourse de lycée lors de l'année scolaire 2022-23, vous n'avez aucune démarche à entreprendre. Le service des bourses du rectorat pourra éventuellement vous recontacter si des informations complémentaires sont nécessaires au renouvellement de la bourse de votre enfant.

Concernant la bourse au mérite, elle est automatiquement versée sous condition d'être boursier et d'avoir eu à minima la mention "bien" au DNB.

Si vous n'avez pas d'accès à Educonnect, merci de contacter le secrétariat dans les plus bref délais au

05.49.98.17.51 ou par mail : ce.0860021f@ac-poitiers.fr

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728> 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.